

Inscription maternité

Maternité - Obstétrique

Centre Hospitalier de Perpignan
20 Avenue du Languedoc - BP 49954
66046 Perpignan Cedex 9
1er étage

Chef de Pôle : Dr. Nathalie CLAINQUART - **Chef de service** : Dr. Nathalie CLAINQUART

DEMANDE D'INSCRIPTION EN MATERNITÉ

La maternité de type 3 du Centre hospitalier de Perpignan a pour mission d'accueillir et de prendre en charge les grossesses à risque venant du département des Pyrénées orientales et du territoire de Narbonne.

Elle ne peut donc pas répondre à toutes les demandes d'accouchements qu'elle reçoit. Pour les grossesses non pathologiques, une prise en charge pourra être possible dans la limite des places disponibles.

Inscription à la maternité.

Vous souhaitez accoucher au CHP, il vous faudra remplir impérativement une demande d'inscription **dès que possible** et de préférence avec votre sage-femme, votre gynécologue ou votre médecin généraliste.

Vous pouvez :

- > télécharger le formulaire en [cliquant ici](#)
- > retirer le formulaire d'inscription au secrétariat de consultations gynéco-obstétriques du lundi au vendredi de **8h00 à 18h00**.

Dans ces 2 derniers cas, vous avez le choix soit de :

- > le déposer au secrétariat des consultations gynéco-obstétrique aux heures ouvrables dans une boîte prévue à cet effet.
- > le faxer au 04 68 61 77 87
- > Par mail : rdvgyneco.grossesse@ch-perpignan.fr
- > l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier de Perpignan
Inscription maternité, Consultations gynéco-obstétriques
20 avenue du Languedoc- BP 49954
66046 Perpignan Cedex

Réponse à votre demande d'inscription :

Vous recevrez une réponse dans les 7 jours ouvrés suivant la réception de votre demande.

Dans le cas où la réponse est positive, il vous sera donné un rendez-vous avec une sage-femme ou un médecin de l'équipe.